

2016 - Grassroots – Quand l'impulsion vient depuis la base

Allocution de Nouvel An de Walter Steinmann, directeur de l'Office fédéral de l'énergie
7 janvier 2016

Seule la version orale fait foi

Mesdames et Messieurs les représentants des gouvernements et des parlements,
Mesdames et Messieurs les ambassadeurs,
Chers membres de la communauté de l'énergie issus des milieux économiques, politiques et scientifiques,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de l'Office fédéral de l'énergie, j'ai le plaisir de vous accueillir à la dixième cérémonie de remise du Watt d'Or, le prix suisse de l'innovation dans le domaine de l'énergie. J'espère que l'année 2016 a commencé pour vous sous les meilleurs auspices et je vous souhaite beaucoup de courage, de chance et de succès sur la voie de nouvelles orientations en matière de politique énergétique.

Depuis 2013, le département américain de l'énergie publie chaque année le rapport "Revolution Now" qui rend compte des progrès technologiques rapides dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la mobilité. Le département américain de l'énergie envoie ainsi un signal clair, symbolique de la période de transformation profonde et rapide que nous traversons et des importants défis que doivent relever l'économie, la société et la politique.

En Suisse, ce changement a été initié en 2011 avec la Stratégie énergétique 2050 qui fait encore l'objet de discussions au Parlement. Cet ensemble important de mesures comprend cependant également des éléments qui sont déjà mis en œuvre. Le plan d'action "Recherche énergétique suisse coordonnée" a par exemple permis la création de huit Swiss Competence Centers for Energy Research qui étudient quantité de thèmes essentiels pour la transformation de notre système énergétique.

Différents instituts et initiatives ont par ailleurs vu le jour dans le domaine des EPF, dans les universités cantonales et les hautes écoles. Une nouvelle génération de spécialistes hautement qualifiés et sensibles aux thèmes énergétiques y sera formée. De nombreuses entreprises, organisations et des particuliers misent sur les innovations énergétiques et essaient de se positionner dans ce nouvel environnement.

Un véritable mouvement s'est mis en place suivant une approche "grassroots", à savoir depuis la base. Une multitude d'acteurs qui apportent leur contribution à la mutation dans le domaine de l'énergie en sont à l'origine. Les approches centralisées ou "top-down" sont révolues. Bienvenue dans l'époque du mouvement venant depuis la base, qui célèbre la diversité, l'expérimentation et la recherche progressive de nouvelles solutions.

La Confédération, les cantons et les communes aident les projets venant de la base dans leur phase initiale, afin de leur permettre de se faire une place sur le nouvel échiquier de l'énergie. La CTI peut apporter son concours aux jeunes entreprises et à leurs innovations après la phase de recherche, l'OFEN encourage les projets pilote et de démonstration ainsi que les projets phares ou accompagne l'entrée sur le marché par le biais de SuisseEnergie. Beaucoup de ces jeunes pousses ont déjà germé et font parler d'elles. Mais pour pouvoir s'affirmer à moyen terme, elles ont besoin d'un terrain fertile, de conditions optimales et d'un milieu propice à l'innovation.

En 1949, Philip Selznick, juriste américain de renom et expert en sociologie des organisations, a montré dans son étude célèbre "TVA and the grass roots" comment la Tennessee Valley Authority (TVA), responsable de l'approvisionnement en électricité, a coopté les mouvements de base et a commencé à les dominer matériellement, afin d'assurer la survie de toute l'organisation.

En Suisse, nous sommes encore loin de la cooptation, mis à part quelques rares exceptions dont une près d'ici à la Viktoriaplatz. Les mâles dominants dans le domaine de l'énergie opposent la plupart du temps une résistance de principe et n'ont de cesse de bramer qu'on a toujours fait comme ça. Ils prétendent être favorables au marché et à la compétition, mais entendent en réalité préserver le modèle existant qui doit continuer de leur garantir ainsi qu'à leurs propriétaires - le plus souvent les pouvoirs publics -, des gains et donc des recettes pour les caisses de l'Etat. Ils sont épaulés par une armée de juristes qui étudient à la loupe si chaque modification prévue de la réglementation est conforme à la Constitution et à la loi, à grand renfort d'expertises volumineuses et coûteuses, saisissant au passage de plus en plus souvent les tribunaux, ne serait-ce que pour gagner un peu de temps.

Les tribunaux ne prennent malheureusement guère acte de la révolution technologique constatée par le département américain de l'énergie. Les révolutions – même technologiques – sont synonymes d'incertitude et d'insécurité. On ne peut pas tout prévoir et certains points doivent être clarifiés, précisés et éventuellement révisés en cours de route. Nos tribunaux partent toutefois du principe que tous les détails légaux auraient déjà pu et dû être fixés dans le projet de loi sur la nouvelle organisation du secteur de l'électricité. Ce projet correspond à l'actuelle loi sur l'approvisionnement en électricité et a été développé de 2003 à 2004 sous la présidence de l'ancienne conseillère d'Etat Dori Schaer-Born, aujourd'hui présente. C'est pourquoi les tribunaux n'ont cessé d'annuler ces dernières années des décisions de l'EiCom, parce que les articles d'ordonnance invoqués ne pouvaient pas s'appuyer assez précisément sur des articles de loi. Ces dispositions légales ont dû être ajoutées au cas par cas par le biais d'initiatives parlementaires, afin que les décisions de la commission de l'électricité EiCom ne soient pas régulièrement cassées par les tribunaux. Dans le climat actuel, l'EiCom a renoncé à diverses innovations nécessaires, par crainte de nouveaux échecs à St-Gall ou Lausanne.

Les défis en 2016

Faire évoluer le cadre légal sur lequel doit reposer la transformation des systèmes énergétiques est donc un des principaux défis que devra relever l'OFEN cette année.

Stratégie énergétique 2050

Les ténors de droite et de gauche continuent certes de s'affronter sous la coupole du Palais fédéral concernant les thèmes épineux du nucléaire et de la promotion des énergies renouvelables. Mais dans les faits, il suffit de quelques compromis pour que ce paquet législatif ayant fait l'objet de discussions intenses réussisse à triompher, pour le plus grand bien de tous:

- Plus grande sécurité juridique et ainsi mise en œuvre plus rapide des projets concernant les énergies renouvelables.
- Conditions-cadres claires pour l'introduction du smart metering et notamment des systèmes de pilotage et de régulation intelligents.
- Remplacement des rétributions de l'injection à long terme par des contributions à l'investissement uniques, afin d'encourager plus rapidement les installations de production d'énergies renouvelables.
- Rationalisation des possibilités de recours afin de permettre la réalisation à temps des lignes indispensables pour transporter le courant depuis les régions de production.

- Terminons par une bonne nouvelle pour tous les défenseurs de la force hydraulique, autrement dit tous les Suisses: dans le cadre de l'augmentation prévue du supplément sur le réseau de 1,5 centime à 2,3 centimes, 0,3 centime est réservé pour la grande hydraulique. Il s'agit d'un signe politique de taille dans la perspective du nouveau régime des redevances hydrauliques.

Stratégie Réseaux électriques

Durant le premier semestre 2016, le Conseil fédéral va approuver et transmettre au Parlement le message relatif à la Stratégie Réseaux électriques. Sur cette base, le Parlement va pouvoir trancher concernant d'autres dispositions importantes en vue d'assurer la transformation en temps voulu du réseau de transport, la coordination avec les intérêts de l'aménagement du territoire et l'amélioration de la sécurité de l'approvisionnement de notre pays.

Loi sur l'approvisionnement en électricité

La consultation concernant une nouvelle révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité lancée par l'EiCom au moyen d'une initiative parlementaire est actuellement en cours. Il s'agit de la suppression des priorités dans le réseau de transport transfrontalier. En 2016, l'OFEN préparera en collaboration avec les branches compétentes d'autres points urgents de révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité, afin de les mettre en consultation en 2017. Je peux rassurer les sceptiques de la branche: la régulation incitative et l'encouragement de la compétition pour la qualité ne sont pas concernés et ne font pas partie des postulats prioritaires.

Redevances hydrauliques

Le régime existant des redevances hydrauliques s'achèvera à la fin de l'année 2019. Une proposition pour l'après 2019 à même d'être mise en consultation doit donc être prête d'ici fin 2016 afin que le nouveau régime puisse entrer en vigueur à temps.

Loi sur l'approvisionnement en gaz

Dans la pratique, la convention actuelle de la branche dans le secteur du gaz se heurte souvent à des limites et fait l'objet d'une attention extrêmement critique de la part de la commission de la concurrence. L'OFEN entend donc élaborer jusqu'en 2017 un projet de consultation pour une loi sur l'approvisionnement en gaz.

Taxe d'incitation en matière climatique et énergétique

Le nombre de partisans d'une taxe d'incitation en matière climatique et énergétique semble actuellement plutôt faible. Tout le monde est, en principe, favorable à la réduction des subventions et à leur remplacement par des modèles d'incitation intelligents. Reste qu'il subsiste de nombreux points d'interrogation concernant la mise en œuvre de ces taxes au niveau légal. Si elles échouent, il faudrait réfléchir à des alternatives, éventuellement à un remaniement complet de l'article 89 de la Constitution fédérale, l'article constitutionnel sur l'énergie. Cela pourrait permettre un examen objectif des intérêts d'un approvisionnement en énergie sûr, rentable et respectueux de l'environnement par rapport à ceux de la protection de l'environnement et du paysage.

Je reconnais volontiers avoir moi aussi voté en faveur de l'initiative de Rothenturm en 1987 parce que je pensais à l'époque – et telle est toujours mon opinion – qu'il y a suffisamment de places d'armes. Ni les partisans ni les auteurs de l'initiative n'avaient toutefois pour objectif que suite à son acceptation, 11 000 sites marécageux se voient accorder un statut les dispensant de toute mise en balance juridique de la protection et de l'utilisation.

Accord sur l'électricité et ouverture du marché

En tant que participants fidèles à notre traditionnel apéro de Nouvel An, vous vous demandez naturellement quand votre dévoué serviteur va se décider à faire quelques

déclarations claires concernant l'accord sur l'électricité avec l'UE et l'ouverture du marché. Ces deux dossiers continuent de retenir toute notre attention. Dans les deux cas, l'OFEN estime que des solutions rapides et des dates fixes sont souhaitables. Cependant, les deux dossiers font partie de paquets plus volumineux qui peuvent seulement progresser de manière globale. Non seulement les petits consommateurs captifs en souffrent dans le secteur de l'électricité, mais également de nombreux projets venant de la base qui ont besoin d'un marché totalement ouvert et favorisant l'innovation.

Sécurité de l'approvisionnement?

La discussion qui a lieu cet hiver sur la sécurité de l'approvisionnement montre que dans une période de changement, les doctrines actuelles et les opinions dominantes concernant la sécurité de l'approvisionnement sont remises en question. Il s'avère primordial de ne pas penser seulement en termes de scénarios climatiques extrêmes et d'éviter à titre préventif les goulets d'étranglement, la préparation de solutions proches du marché par l'ECom - en tant qu'arbitre - devenant une tâche permanente.

Divers

En plus de ces défis majeurs, de nombreux autres projets occuperont l'OFEN en 2016, dont notamment:

- Campagne EnergyChallenge 2016: elle va s'arrêter dans différentes villes de Suisse où elle thématisera de manière ludique les potentiels d'économies d'énergie au quotidien, de même que l'utilisation des énergies renouvelables.
- La semaine prochaine, SuisseEnergie est leading partner à la Swissbau: le salon leader du secteur de la construction en Suisse donnera un aperçu de premier ordre des innovations et de l'évolution à venir de la qualification professionnelle en matière de construction.
- Powertage 2016: fin mai/début juin, l'OFEN sera présent avec un stand et des exposés d'experts lors du rendez-vous suisse du secteur de l'électricité.
- Mise hors service de la centrale de Mühleberg: nous lancerons la procédure de désaffectation avec la mise à l'enquête publique qui devrait commencer en avril. La procédure règle l'arrêt du réacteur de la centrale qui devrait intervenir en 2019.
- La promotion des cleantech suisses au Royaume-Uni et en Inde, l'échange lors des US-Swiss Energy Innovation Days dans la Silicon Valley

Une tâche d'envergure attend une fois de plus l'équipe de l'OFEN et nos parties prenantes. Je remercie chacun de son engagement, de sa collaboration et de sa réflexion commune à des solutions porteuses d'avenir.

Les temps changent et les équipes également

Les temps changent, mais les hommes également. Franz Schnider, notre sous-directeur, quittera l'office fin février afin de relever de nouveaux défis. Au cours des cinq dernières années, il a géré avec brio les dossiers juridiques de l'office dans un contexte mouvementé. Je le remercie pour son grand engagement et son approche rationnelle et lui souhaite beaucoup de chance et de succès, sur les plans privé et professionnel. Son successeur, Roman Mayer, rejoindra notre équipe en mai.

Melanie Hächler, membre de la direction de l'OFEN et responsable de la division Organisation et gestion administrative, va nous quitter au printemps pour assumer des fonctions similaires chez Pro Helvetia. Je la remercie ici pour sa collaboration de longue date et notamment pour le travail considérable réalisé afin que l'OFEN puisse prendre un bon départ en 2017 avec le nouveau modèle de gestion de l'administration fédérale.

Fin septembre, je quitterai mon poste de directeur de l'OFEN en raison de mon âge. J'ai eu le grand privilège de façonner la politique énergétique suisse durant 15 ans et d'apporter ma

pierre à l'édifice dans les domaines les plus divers. L'énergie est sortie de l'anonymat et compte aujourd'hui parmi les domaines clés de la politique. Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont aidé, au niveau interne comme externe: ensemble, nous avons réussi à faire évoluer les mentalités, la politique et l'économie. Mon poste sera mis au concours par le Secrétariat général du DETEC dans les semaines à venir. Je suis convaincu qu'à l'automne, je pourrai passer le témoin à un successeur ne manquant pas de dynamisme pour prendre la relève.

Pendant 9 mois, je vais continuer de mettre mes connaissances au service de l'OFEN, afin de créer des conditions-cadres encore meilleures pour le marché, les innovations et les projets venant de la base. Je me réjouis de pouvoir ensuite suivre et encadrer depuis le départ quelques projets et start-ups audacieux, ainsi que des concepts intelligents de hautes écoles. Espérons que la cooptation des approches venant de la base par les acteurs établis deviendra bientôt monnaie courante, étant donné que ces idées pourraient assurer leur survie.